

Mine de Salau : labellisé, le projet NéoMétal fait un bond en avant

Le projet contesté de nouvelles recherches de tungstène dans le secteur de la mine de Salau vient de faire un bond en avant : l'avis de mise en concurrence a été publié le 29 avril, quelques semaines après la labellisation du projet par le pôle de compétitivité des industries du sous-sol, Avenia.

Lancé en juin 2024 avec le dépôt d'une demande de permis de recherche dans un secteur de 101 km² autour de l'ancienne mine de Salau, en Ariège, le projet «Montagne ariégeoise» porté par la société NéoMétal vient de franchir un pas de plus avec la publication, le 29 avril 2025 au Journal officiel, de l'avis de mise en concurrence.

«Un concurrent peut se manifester dans les 30 jours qui suivent cet avis, précise Michel Bonnemaison, géologue et rédacteur de la partie technique du permis. Il dispose ensuite d'un délai de 2 mois pour soumettre son dossier à partir de la date de la demande. L'existence d'une possible concurrence est entre les mains de l'administration. À ce jour, NéoMétal ne dispose pas d'information à ce sujet.»

Autre pas en avant, la labellisation du projet, le 13 mars, par le pôle de compétitivité des industries du sous-sol, Avenia. Dans un communiqué, celui-ci souligne : «Le contexte de la transition énergétique, ainsi que le contexte géopolitique,



Les excavations laissées vides après l'exploitation de la mine de Salau de 1969 à 1986, qui pourraient recevoir en cas de nouvelle exploitation les rejets après traitement du minéral. / Photo NéoMétal

mettent en évidence la dépendance de l'Europe pour le tungstène, notamment par rapport à la Chine qui maîtrise 80 % du marché mondial. Créer une filière française intégrée permettrait de relocaliser des activités mines et métallurgie en Europe, de réduire notre dépendance à la Chine, de sécuriser les approvisionnements pour des filières stratégiques en France (aéronautique, défense) et ainsi répondre à l'objectif de relocaliser 10 % de la production minière [...].»

Un procédé encore au stade du laboratoire

Un intérêt encore accru par l'utilisation d'une méthode innovante d'exploration minière à grande profondeur et d'un nouveau procédé de traitement du minéral, qui per-

mettrait de récupérer également l'or et l'arsenic, «qui pourrait ainsi être enlevé des déchets et ne plus être un pénalisant pour l'environnement.» Des déchets, enfin, qui pourraient «être possiblement valorisés comme granulats [...].» «Il est bien sûr prématûr de répondre avec précision à cette question, qui concerne un projet d'exploitation qui n'est pas encore clairement établi», tempère Michel Bonnemaison, précisant que «la valorisation prévue par NéoMétal concernera principalement les produits issus de la réalisation des galeries principales et des galeries d'accès au minéral», dont les résidus rendus inertes seraient réinjectés dans les excavations de l'ancienne mine. Le géologue détaille par ailleurs les méthodes annoncées. Côté explo-

ration, une technique développée par la société toulousaine i-Pulse permettra de procéder à des mesures jusqu'à 1 km de profondeur, et ce jusqu'à 10 km des récepteurs qui seront injectés dans le sol. Le procédé d'extraction du tungstène, quant à lui, aurait pour principal intérêt de diviser par 10 la taille et le coût de l'usine. Michel Bonnemaison le reconnaît néanmoins, «ce procédé est encore au stade du laboratoire et le temps nécessaire pour sa mise au point est estimé à 3 ans.»

Une usine à Boussens ou à Lavelanet ?

Car le véritable cœur du projet est là, comme l'explique une source proche du dossier : «Ce n'est pas un projet de recherche de tungstène, mais une usine, sinon tout devrait partir en Chine. Si on ne fait pas d'usine, on ne sortira pas de tungstène, et on ne fait pas une usine pour 5 ou 10 ans, il faut un minimum de 20 à 30 ans d'exploitation.» La présence d'au moins 100 000 tonnes de réserve de minéral est donc nécessaire, quand l'ancienne mine de Salau n'en produisait que 700 tonnes par an, expliquant l'intérêt de ces nouvelles techniques. En cas de succès, l'usine pour sa part ne sera pas installée à Saint-Girons, comme cela a pu être évoqué. «Il y a une question d'évacuation des eaux, indique cette même source, et il n'y a pas la surface suffisante à Saint-Girons.» Selon nos informations, la réflexion se porte sur une implantation à Boussens, en Haute-Garonne, ou à Lavelanet. Réponse dans 5 ans, si le tungstène est bien là.

Jacques-Olivier Badia